



## L'informateur

### # 16 – le 20 juin 2012

Bonjour à tous,

Cinq sujets :

1. La réunion annuelle
2. Les élections – surprise !
3. La «pelle»
4. Les affaires
5. La vidange

### La réunion annuelle

On en parle désormais au passé. C'était samedi dernier, le 16, comme vous savez. Elle a débuté, comme prévu, à 9h. Mais bien qu'à 10h30 nous étions encore exactement dans l'horaire prévu, on a terminé à quasi 13h. Pourquoi ? Trop de choses intéressantes, évidemment. D'ailleurs, une poignée seulement des quelque 80 personnes présentes ont quitté avant la fin.

Tous ces gens représentaient 57 propriétés. Comme vous le savez, peu importe le nombre de propriétaires d'une propriété, on n'a qu'un seul vote par propriété. Ce qui nous mène aux élections...

Mais avant de vous parler d'élections, sachez que lorsque le compte-rendu de la réunion annuelle sera rédigé, on vous le fera parvenir, accompagné des commentaires pertinents, le cas échéant. Résumons cependant l'atmosphère de la réunion : satisfaction générale.

### Les élections – surprise !

Il y avait dix candidats. Deux des administrateurs ne sollicitaient pas de nouveau mandat. **François Bergeron**, secrétaire et **Réjean Barras**, président, considéraient leur contribution complétée. Cinq des administrateurs se présentaient à nouveau.

Alors Francine Bergeron, Yvan Boisvert, Jacques Cossette, Benoît Cyr, Michel Bouchard, Jean Boudreault, Louis Germain, Raymond Morissette, Serge Olivier et Gaston Truchon se sont tour-à-tour présentés à l'Assemblée. Puis on a procédé au vote.

À l'issue du comptage, ont été déclarés élus Francine Bergeron, Yvan Boisvert, Michel Bouchard, Louis Germain, Raymond Morissette, Serge Olivier et Gaston Truchon. Puis tout le monde est retourné chez soi, jouir d'une magnifique journée.

Mais entre certains candidats, il n'y avait qu'une seule voix de différence. Nous avons donc procédé à un recomptage. Et c'est là la surprise.

**Jean Boudreault a été élu, au lieu de Francine Bergeron.** Informée de ce revirement, Francine Bergeron l'a accepté avec élégance et sérénité. Jean Boudreault, avec plaisir.

Vos nouveaux administrateurs sont donc :

**Yvan Boisvert**

**Michel Bouchard**

**Jean Boudreault**

**Louis Germain**

**Raymond Morissette**

**Serge Olivier**

**Gaston Truchon**

La première réunion du nouveau Conseil d'administration sera tenue d'ici quelques jours et y seront alors élus président, vice-président, secrétaire et trésorier. Vous en serez immédiatement informés.

## La «pelle»

Ce n'est plus une pelle. C'est un barrage. Vous voulez comprendre pourquoi ? Lisez le document 2012-06-16 - APLC - Réunion annuelle - Situation des exutoires des eaux du lac.pdf accompagnant ce Bulletin et vous saurez exactement où nous en sommes avec ça.

Le document est disponible depuis vendredi soir sur le site Internet de l'Association, [www.lacclair.org](http://www.lacclair.org), sous l'onglet *Documents pour la réunion annuelle* et a été présenté lors de la réunion.

## Les affaires

Nous avons rencontré les gens de la Société à Trois-Rivières le mardi 5 juin. Nous avons réglé la grande majorité des points à élucider. Il ne reste pratiquement que la question du barrage (la «pelle») à régler.

Notez que la Société nous indique qu'*«aucun acte notarié d'acquisition de terrain [signé entre elle et les acquéreurs] ne contient de dispositions pouvant être contraires à la pleine jouissance du lac et à l'harmonie entre propriétaires.»*

Ce qui signifie que si l'un d'entre vous croit détenir, en marge ou en addition de son contrat-type d'acquisition, une clause particulière lui permettant de faire quelque chose qui ne serait pas permis aux autres propriétaires, il doit le dire tout de suite. Il doit le dire à la Société, il doit le dire à l'Association.

Car ce que vos administrateurs comprennent de cette affirmation de la Société, c'est qu'il n'en existe pas. Au lendemain de la cession par la Société envers l'Association, personne ne pourra se présenter devant l'Association pour se réclamer d'une telle clause.

## La vidange

C'est terminé. Vous avez dû voir, pendant plusieurs jours, une citerne-remorque stationnée à l'entrée du lac. Elle servait d'exutoire (oui, exutoire) au camion-pompe qui passait de fosse septique en fosse septique pour les vider. Au lieu de devoir aller vider son contenu loin au village et perdre son temps, le camion-pompe n'avait qu'à déverser les «affaires» dans cette citerne-remorque que certains malins n'ont eu rien de plus pressé que de surnommer le *cacamion*.

Hé ! Un bel été à vous tous !

C'est bien parti, on dirait.

*Vos administrateurs*

[www.lacclair.org](http://www.lacclair.org)